

Demande de Propositions (DP)

Références de la DP #:	RFP-CATALYZE-Sahel-2021-0194
Date de publication :	30 juillet 2021
Termes de Référence :	Demande de propositions pour le recrutement de facilitateurs financiers (FFS) qualifiés émergents (consultants individuels et toutes entreprises n'ayant pas une expérience avérée de facilitation d'au moins trois accords de financement d'au moins 50 000 USD au cours des 3 dernières années) dans le cadre de la mise en œuvre de CATALYZE Sahel Finance for Resilience en partenariat avec des institutions financières au Niger
Projet	CATALYZE Innovative Blended Finance -Catalyze Sahel- Niger
Structure	Palladium International, LLC
Pays de Performance	Niger
Délai de soumission (date et heure)	27 Août 2021 à 23h59, Heure de Niamey (GMT + 1)
Délai de soumission des questions	Accepté a Sahel.CATALYZE.Procurements@thepalladiumgroup.com 06 Août 2021 à 23h59, heure de Niamey (GMT+ 1)
Conférence des soumissionnaires	12 Août 2021 à 15h00, heure de Niamey (GMT+1) ; Délai d'inscription : 10 Août 2021 à 23h59, heure de Niamey (GMT+1)
Mode de soumission	Les soumissions seront acceptées par voie électronique : envoyer le mail à Sahel.CATALYZE.Procurements@thepalladiumgroup.com
Durée de validité des offres	180 jours (6 mois)

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la demande de proposition susmentionnée. En tant que maître d'œuvre du projet, Palladium vous invite à soumettre une proposition pour les termes de référence ci-dessous. Votre proposition doit être valable pour la période de validité de l'offre ci-dessus mentionnée.

L'équipe de Sahel F4R organisera une conférence virtuelle des soumissionnaires le **12 Août 2021 à 15heure de Niamey (GMT+1)** avec tous les soumissionnaires intéressés pour répondre à toutes les questions relatives à l'appel à propositions. La date limite de réception des questions (pour cette conférence) est le **06 Août 2021**.

Palladium demande que les offres soient soumises par voie électronique (e-mail) à Sahel.CATALYZE.Procurements@thepalladiumgroup.com **27 Août 2021 à 23h59, heure de Niamey (GMT+1)**.

Veuillez envoyer par courriel votre avis d'intention de soumettre une proposition avant la date limite sus-indiquée pour les questions. Les réponses aux questions seront transmises à tous les prestataires qui ont indiqué leur intention de soumettre une proposition avant la date limite.

Veuillez soumettre votre proposition conformément aux détails de soumission ci-dessus mentionnés avant la date et l'heure de clôture. Le présent appel d'offres n'oblige en aucun cas Palladium à attribuer un contrat et ne l'engage pas à payer les frais engagés pour la préparation et la soumission d'une proposition. Palladium n'est pas responsable des erreurs de données résultant des processus de transmission ou de conversion.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

Cordialement,

L'Equipe d'Approvisionnement de CATALYZE

Conditions générales

1. Conditions de la proposition

En soumettant une proposition, les soumissionnaires potentiels sont liés par les présentes conditions générales. Les fournisseurs potentiels doivent soumettre des offres dont tous les détails sont fournis et dont les prix sont indiqués dans une seule devise.

2. Dépôt de la proposition

La Société peut accorder des prolongations de l'heure de clôture à sa discrétion. La Société ne tiendra pas compte des offres reçues après l'Heure de clôture spécifiée dans la DP, sauf si la Société décide de procéder autrement à sa seule discrétion.

3. Évaluation

La Société peut examiner toutes les propositions pour confirmer leur conformité avec la présente DP et pour déterminer la meilleure proposition dans les circonstances.

4. Modifications

La Société peut refuser d'examiner une proposition dans laquelle il y a des altérations, des ratures, une illisibilité, une ambiguïté ou des détails incomplets.

5. Droits de la Société

La Société peut, à sa discrétion, interrompre la demande de propositions ; refuser toute proposition ; mettre fin, prolonger ou modifier son processus de sélection ; refuser d'émettre un contrat ; rechercher des informations ou négocier avec tout soumissionnaire potentiel qui n'a pas été invité à soumettre une proposition ; satisfaire ses besoins indépendamment du processus de demande de propositions ; mettre fin aux négociations à tout moment et entamer des négociations avec tout autre soumissionnaire potentiel ; évaluer les propositions comme la Société le juge approprié (y compris en se référant aux informations fournies par le soumissionnaire potentiel ou par un tiers) ; et négocier avec un ou plusieurs fournisseurs potentiels.

6. Modifications et demandes de renseignements

La Société peut modifier ou clarifier tout aspect de la DP avant l'heure de clôture en publiant un amendement à cette dernière de la même manière que la DP originale a été distribuée. Ces modifications ou clarifications seront, dans la mesure du possible, diffusées simultanément à toutes les parties. Toute question concernant la présente DP doit être adressée à la personne de contact identifiée sur la page de couverture de la présente DP.

7. Clarification

La société peut, à tout moment avant l'exécution d'un contrat, demander des éclaircissements ou des informations supplémentaires à un ou plusieurs fournisseurs potentiels, et entamer des discussions et des négociations avec eux au sujet de leurs propositions. Ce faisant, la société ne permettra à aucun soumissionnaire potentiel de modifier substantiellement sa proposition.

8. Confidentialité

Dans leur proposition, les soumissionnaires potentiels doivent identifier tous les aspects de leur proposition qu'ils considèrent comme devant rester confidentiels, en indiquant les raisons. Les soumissionnaires potentiels doivent noter que la Société n'acceptera de traiter les informations comme confidentielles que dans les cas qu'elle jugera appropriés. En l'absence d'un tel accord, les soumissionnaires potentiels reconnaissent que la Société a le droit de divulguer les informations contenues dans leur proposition.

Le soumissionnaire potentiel reconnaît que dans le cadre de la présente DP, il peut prendre connaissance ou avoir accès aux informations confidentielles de la Société (y compris l'existence et les termes de la présente DP et des TDR). Il accepte de préserver la confidentialité des informations confidentielles et d'empêcher leur divulgation non autorisée à toute autre personne. Si le soumissionnaire potentiel est tenu de divulguer des informations confidentielles en raison d'une

loi applicable ou d'une procédure judiciaire, il en informera la Société dans un délai raisonnable. Les parties conviennent que cette obligation s'applique pendant l'appel d'offres et après l'achèvement du processus.

9. Alternatives

Les soumissionnaires potentiels peuvent soumettre des propositions pour d'autres méthodes permettant de répondre aux besoins de la Société décrits dans la demande de propositions lorsque cette option a été mentionnée dans la demande de propositions ou convenue par écrit avec la Société avant l'heure de clôture de la demande de propositions. Les soumissionnaires potentiels sont tenus de fournir un niveau de détails suffisants sur la solution alternative pour permettre son évaluation.

10. Documents de référence

Si la DP fait référence à d'autres documents, y compris, mais sans s'y limiter, des rapports, des plans, des dessins, des échantillons ou d'autres documents de référence, le soumissionnaire potentiel est tenu d'obtenir les documents en question et d'en tenir compte dans l'élaboration de sa proposition. Et de le fournir à l'entreprise sur demande.

11. Base de prix/coût

Les prix ou les coûts proposés doivent indiquer le prix hors taxe, la composante taxe et le prix taxe comprise. Le prix du contrat, qui doit inclure toutes les taxes, les charges et les coûts du soumissionnaire, sera le prix maximum payable par la Société pour les biens et/ou services.

12. Informations financières

Si la Société le demande, les soumissionnaires potentiels doivent être en mesure de démontrer leur stabilité financière et leur capacité à rester viables en tant que fournisseur de biens et/ou de services pendant la durée de tout contrat.

13. Si la Société le demande, le soumissionnaire potentiel doit fournir rapidement à la Société les informations ou documents que la Société exige raisonnablement afin d'évaluer sa stabilité financière. Référents

La société se réserve le droit de contacter les référents du soumissionnaire potentiel, ou toute autre personne, directement et sans en l'informer.

14. Conflit d'intérêts

Les soumissionnaires potentiels doivent informer immédiatement la société de tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu (un conflit d'intérêts perçu est un conflit dans lequel une personne raisonnable penserait que le jugement et/ou les actions de la personne sont susceptibles d'être compromis, que ce soit en raison d'un intérêt financier ou personnel (y compris ceux des membres de la famille) dans le marché ou la société).

15. Incohérences

En cas d'incohérence entre l'une des parties de la DP, l'ordre de préséance suivant s'applique :

- (a) les présentes Conditions générales ;
- (b) la première page de la présente DP ; et (c) l'annexe De sorte que la disposition du document de rang supérieur prévaut dans la mesure de l'incohérence.

16. Collusion et incitations illégales

Les soumissionnaires potentiels et leurs dirigeants, employés, agents et conseillers ne doivent pas s'engager dans un comportement collusif, anticoncurrentiel ou tout autre comportement similaire avec un autre soumissionnaire potentiel ou une autre personne, ni proposer d'incitations illégales en rapport avec leur proposition ou le processus de la DP.

Les soumissionnaires potentiels doivent divulguer les cas où les propositions ont été compilées avec l'aide d'employés actuels ou anciens de la société (au cours des 9 mois précédents et qui ont été largement impliqués dans la conception, la préparation, l'évaluation, la révision et/ou la gestion quotidienne de cette activité) et doivent noter que cela peut exclure leur proposition de la considération.

Les soumissionnaires potentiels garantissent qu'ils n'ont pas fourni ou offert de paiement, de cadeau, d'article, d'hospitalité ou tout autre avantage à la Société, ses employés, consultants, agents, sous-traitants (ou toute autre personne

impliquée dans le processus de prise de décision relatif à cette DP) qui pourrait donner lieu à une perception de corruption en relation avec la DP ou toute autre transaction entre les parties.

17. Juridiction

Le présent contrat est soumis aux lois de la juridiction.

Le soumissionnaire et l'Entreprise feront tout leur possible pour régler à l'amiable tout litige, controverse ou réclamation découlant du présent Contrat ou s'y rapportant, ou de sa violation, de sa résiliation ou de son invalidité.

Si aucun règlement à l'amiable ne peut être trouvé, tout litige, controverse ou réclamation découlant du présent contrat ou de sa violation, de sa résiliation ou de sa nullité, ou s'y rapportant, sera réglé par arbitrage conformément au règlement d'arbitrage de la CNUDCI en vigueur à la date du présent contrat. L'autorité de nomination sera le Secrétaire général de la Cour permanente d'arbitrage. Les parties seront liées par toute sentence arbitrale rendue à la suite d'un tel arbitrage, en tant que décision finale concernant un tel différend.

Le lieu de l'arbitrage sera le siège de la Société au moment du dépôt de la demande et la langue de l'arbitrage sera l'anglais.

Les lois applicables seront les lois de la juridiction.

Informations sur la structure

Palladium est un leader mondial dans la conception, le développement et la mise en œuvre de l'impact positif - la création intentionnelle d'une valeur sociale et économique durable. Nous travaillons avec des entreprises, des gouvernements, des fondations, des investisseurs, des communautés et la société civile pour formuler des stratégies et mettre en œuvre des solutions qui génèrent des avantages sociaux, environnementaux et financiers durables.

Descriptions du Projet

USAID CATALYZE ("le projet") est un projet mondial conçu pour faciliter les partenariats et élaborer des solutions afin de mobiliser 2 milliards de dollars de financement mixte du secteur privé et d'autres financements pour les pays partenaires de l'USAID. Le programme peut fonctionner dans n'importe quel secteur de développement ou région, permettant aux Bureaux et Missions de l'USAID à travers le monde de faciliter efficacement les solutions d'investissement qui répondent aux besoins de secteurs, de questions et de géographies spécifiques et de tirer parti du financement du secteur privé pour atteindre les objectifs de développement.

L'activité CATALYZE Sahel Finance for Resilience (Sahel F4R) déploiera 10,7 millions de dollars sur quatre ans pour connecter tous les types d'activités économiques dans le secteur agricole et celles menées par de jeunes entrepreneurs au Burkina Faso et au Niger aux financements et aux investissements. Le Projet Sahel F4R déploiera des "financements mixtes" en utilisant des fonds publics pour catalyser les financements privés pour les entreprises dirigées par des jeunes et les activités du secteur agricole dans les régions ciblées. L'objectif ultime de l'activité est d'améliorer les moyens de subsistance et d'accroître l'utilisation des financements pour les chaînes de valeur agricole et les jeunes entrepreneurs dans les zones d'intervention (Tillabéry, Maradi et Zinder au Niger). Sahel F4R est conçu pour fournir un soutien à la mobilisation de capitaux pour compléter et faire progresser le travail d'autres projets dans le portefeuille de l'USAID dans la région, y compris (mais non limité à) aux projets Yelwa, Yidgiri, West Africa Trade & Investment Hub, et Bridge Youth Connect.

Objectif de la mission

Cette demande de propositions (DP) spécifique ne concerne que le Niger. Elle s'adresse principalement aux facilitateurs financiers consultants individuellement régulièrement établis au Niger avec une forte expérience dans l'accompagnement des entreprises à la mobilisation de financements auprès des banques et des IMF. Cette demande de propositions est un appel aux intermédiaires financiers engagés dans l'expansion des prêts ou des investissements aux entreprises dans les secteurs de l'agriculture pour participer au programme de subvention P4R de CATALYZE Sahel F4R, afin de recevoir des paiements à chaque étape pour la mobilisation de nouveaux financements qui répondent aux qualifications énumérées dans cette demande de propositions. Les paiements à chaque étape seront effectués par Sahel F4R sur une base périodique, en fonction des capitaux privés débloqués par les IFs au profit des entreprises accompagnées grâce aux efforts de facilitation des FFs qui répondent à cet appel d'offre.

Les activités se concentreront principalement, mais pas exclusivement, sur les zones géographiques prioritaires, notamment Tillabéry, Maradi et Zinder au Niger. Les FFs peuvent également travailler avec des entreprises clientes dans des régions autres que ces régions, à condition que le financement ait un impact sur les populations de ces trois régions de concentration.

Les termes de références complètes sont joints à l'**Annexe A**

Type de contrat

Palladium a l'intention d'émettre un contrat de sous-traitance à prix unitaire fixe au soumissionnaire sélectionné :

Chaque contrat aura un montant maximum facturable ou "plafond facturable" de \$20,000 USD maximum. Dans le cas où, avant la fin de l'accord et/ou dans un court laps de temps, un FF effectue des transactions dont les paiements sont équivalents à son "plafond facturable", Palladium se réserve le droit d'augmenter son "plafond facturable" et de réduire celui des autres FF, dont la performance n'est pas celle attendue. Par

conséquent, chaque FF sélectionné sera invité à identifier et à conclure des transactions avec des organisations éligibles dès que possible.

Période d'exécution prévue du contrat

Les contrats seront proposés aux soumissionnaires retenus pour une période initiale de 12 mois maximum à compter de la date de signature du contrat.

Palladium examinera la performance des FFs tous les six mois pour évaluer si la prestation doit être poursuivie et/ou modifiée.

Les contrats pour les FFs partenaires du P4R peu performants ou non performants pourront être modifiées et/ou résiliées.

Les partenaires FFs du P4R à haut rendement pourront être admissibles à une augmentation du plafond et à une prolongation de la date de fin de la subvention. Des prolongations ou des modifications peuvent être accordées aux FF les plus performants, mais pas au-delà du 30 mars 2024. Les prolongations, les augmentations de plafond et toute autre modification sont soumises à la disponibilité des fonds.

Lieu d'exécution de la Prestation

Les activités à réaliser dans le cadre de ce contrat auront lieu prioritairement dans les Régions de Tillabéry, Maradi et Zinder, et accessoirement sur tout le territoire du Niger. Les FFs peuvent également travailler avec des entreprises clientes dans des régions autres que ces régions, à condition que le financement ait un impact sur les populations de ces trois régions de concentration.

Tableau 1 : Principaux livrables et calendrier d'exécution

# Livrable	Rapports et livrable	Montant à payer – Prêt initial pour une entreprise	Montant à payer – *Deuxième prêt à la même entreprise
1	RAPPORT DE PIPELINE. Rapport de pipeline complété avec des transactions qualifiées selon les objectifs de Sahel F4R.	Sahel F4R versera à chaque FF sélectionné une somme forfaitaire unique de 1 000 USD (~536 420 XOF).	N/A

# Livrable	Rapports et livrable	Montant à payer – Prêt initial pour une entreprise	Montant à payer – *Deuxième prêt à la même entreprise
2	<p>DEMANDE DE PRÊT. Preuve de la soumission de la requête de financement à l'IF avec accusé de réception de l'IF ; Formulaire d'examen environnemental rempli.</p>	<p>Pour chaque requête de financement, Sahel F4R paiera un montant forfaitaire unique de :</p> <p>a. \$50 (~27,075 XOF) pour un entrepreneur individuel (jeune ou femme) emprunteur pour la première fois pour un minimum de prêt de \$500 (~270,750 XOF) pour une banque, ou un minimum de prêt de \$250 (~135,375 XOF) pour une IMF</p> <p>b. \$500 (~270,750 XOF) pour les entreprises à faible maturité pour un minimum prêt de \$5,000 (~2,71M XOF)</p> <p>c. \$250 (~135 275 XOF) pour les entreprises à forte maturité pour un minimum prêt de \$5,000 (~2,71M XOF)</p> <p>Voir l'annexe B pour plus de détails sur les critères de classification des projets</p>	<p>Pour chaque requête de financement, Sahel F4R paiera un montant forfaitaire unique de :</p> <p>a. \$250 (~135 375 XOF) pour les entreprises à faible maturité pour un minimum prêt de \$6,250 (~3,4M XOF)</p> <p>b. \$125 (~67,687 XOF) pour les entreprises à forte maturité pour un minimum prêt de \$6,250 (~3,4M XOF)</p>
3	<p>APPROBATION DU PRÊT. Preuve du déblocage du crédit au profit du bénéficiaire (relevé de compte, convention de financement, contrat de crédit, carnet de compte etc.) délivrée par l'IF/l'Investisseur.</p>	<p>Pour chaque crédit décaissé, Sahel F4R paiera un montant forfaitaire unique de :</p> <p>a. Le plus élevé de 100 \$ (~54 150 XOF) et 4,50 % de la valeur de la transaction pour un prêt d'au moins 500 \$ (~270</p>	<p>Pour chaque crédit décaissé, Sahel F4R paiera un montant forfaitaire unique de :</p> <p>a. Le plus élevé des deux montants suivants : 50 \$ (~27 075 XOF) ou 3,00 % de la valeur de la transaction pour un</p>

# Livrable	Rapports et livrable	Montant à payer – Prêt initial pour une entreprise	Montant à payer – *Deuxième prêt à la même entreprise
	Le montant de ce livrable est plafonné à 15000 USD par transaction.	750 XOF) au profit d'un entrepreneur individuel femme/ jeune emprunteur pour la première fois.	prêt de minimum 625 \$ (~3,4M XOF) au profit des entrepreneurs individuels femmes ou jeunes emprunteurs .
		b. 4,50% de la valeur de la transaction pour un prêt d'au moins \$5 000 (~2.71M XOF) pour une entreprise .	b. 3,0 % de la valeur de la transaction d'au moins (\$6 250 ; ~3,38-M XOF) pour une entreprise .
		Paiements supplémentaires : 1% de la valeur de la transaction pour les prêts accordés à des entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes.	Paiements supplémentaires : 0,5 % de la valeur de la transaction pour les prêts accordés à des entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes.
4	PRIME DE PRÊT EN RÈGLE. (Applicable aux prêts de plus de 12 mois et de plus de 10 000 USD ou ~5.4M XOF) certification de l'IF confirmant que le prêt est en règle (c.-à-d. remboursements réguliers et à temps de l'entreprise à l'IF).	Sahel F4R offrira une fois une rémunération fixe d'un montant de 1 000 USD (536 420 XOF) pour chaque prêt en règle.	Sahel F4R offrira une rémunération fixe d'un montant de 500 USD (268 210 XOF) pour chaque prêt en règle.

***NB 1** : Le second prêt à la même entreprise devra soit 1) servir un objectif différent, soit 2) augmenter de 25% par rapport au premier prêt.

***NB 2** : Palladium se donne le droit de faire évoluer ou de réviser cette grille et de l'adapter le plus possible au principe de base qui est celui du Pay-For-Results (P4R) selon les expériences et les premiers résultats et acquis du partenariat avec les FFs

Instructions aux soumissionnaires

Les propositions techniques doivent être soumises par courriel au plus tard à l'heure et à la date indiquées sur la page de couverture.

Instructions pour la soumission des offres techniques

Pour la proposition technique, les soumissionnaires doivent préparer et soumettre :

- (a) Une lettre de soumission avec les coordonnées et adresse du soumissionnaire
 1. Coordonnées et adresse du soumissionnaire
- (b) CV du candidat à l'aide du modèle de CV fourni dans l'**Annexe F**
- (c) Historique du soumissionnaire et expertise pertinente en relation avec la prestation avec : (maximum de 3 pages)
 - a. Informations sur l'expérience passée/déclaration de capacité
 - b. Description des projets pertinents réalisés précédemment par le soumissionnaire, démontrant son expertise dans les domaines de la présente prestation (maximum de 4 pages)

- (d) Proposition technique et approche méthodologique avec :
 - a. Plan de travail proposé montrant comment la soumissionnaire exécutera ce projet, y compris un calendrier (maximum de 2 pages)
- (e) Trois (03) lettres de références ou attestations de services fait
- (f) Toutes les pièces justificatives spécifiées ci-dessous dans les critères d'évaluation "réussite/échec".

Soumission des offres

Les propositions électroniques doivent être soumises en envoyant deux courriels distincts, l'un pour la proposition technique et l'autre pour la proposition de coûts, avec le numéro de la Demande de Propositions dans l'objet.

Les offres reçues après la date limite indiquée sur la page de couverture seront considérées comme non conformes et ne seront pas prises en compte pour l'attribution du marché.

Processus d'évaluation et d'attribution

Les propositions seront évaluées à l'aide d'une méthode de comparaison du meilleur rapport qualité-prix. Il s'agit d'un processus en trois étapes.

- (1) La première série de critères est notée sur une base de réussite/échec. Les offerants doivent satisfaire aux conditions d'éligibilité minimales suivantes et fournir les documents justificatifs :

	Conditions d'éligibilité	Documents requis
(a)	Doit être une personne physique au Niger et fournir une copie du certificat/pièce d'identité ou une personne morale régulièrement enregistrée au Niger et fournir une copie de l'agrément, certificat ou de l'accord d'association	<ul style="list-style-type: none"> • Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) pour consultant individuel, le cas échéant • Numéro d'identification Fiscale (NIF), le cas échéant • Document d'identité
(b)	Démontrer un potentiel dans l'appui à la facilitation de l'accès au financement sur la base de l'expérience acquise au cours des trois dernières années (2018, 2019, 2020)	<ul style="list-style-type: none"> • CV complet (Voir Annexe F)
(c)	Ne pas être employé par une entité gouvernementale	<ul style="list-style-type: none"> • Doit compléter, signer et dater le formulaire de l'audit préalable (Voir Annexe C)
(d)	Être ressortissant d'un pays qui n'est pas considéré comme une source interdite ou empêché de faire des affaires avec les États-Unis.	
(e)	Ne pas être radié, suspendu, exclu ou autrement inéligible à recevoir un financement fédéral américain.	Aucun document exigé

Le responsable de l'activité Sahel F4R a le pouvoir de renoncer à une exigence si la réponse à l'appel d'offres présente une justification valable.

(2) Si ces conditions minima sont respectées, la proposition technique de l'offre sera évaluée de la manière suivante :

Critères d'évaluation	Section de l'offre à évaluer	Points maxi
<p>1. Expérience du candidat. Le candidat doit avoir une expérience pertinente dans les régions prioritaires, les chaînes de valeurs, avec les femmes/jeunes, les MPME et d'autres domaines d'intérêt mis en évidence dans le tableau 2 (page 12), d'au moins 3 ans, qui doit être accompagnée d'un CV qui démontre sa capacité à mener à bien la mission, c'est-à-dire la capacité démontrable de réaliser les prestations objet du présent appel d'offre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● CV du candidat (Voir Annexe F) 	<p>25 points</p>
<p>2. Performances antérieures. L'expérience dans des missions similaires durant les trois dernières années, qui met l'accent sur les expériences en lien avec les domaines d'intérêt du tableau 2 (page 12) du présent appel d'offres. Une attention particulière sera accordée aux FF qui démontreront une expérience en matière de facilitation à l'accès au financement et partageront la liste des entités financières fournissant le crédit ou le capital, le montant et les détails des bénéficiaires correspondants à chaque financement mobilisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Historique du soumissionnaire et expertise pertinente ● Annexe C : Tableau récapitulatif des financements obtenus ● Trois (03) lettres de références ou attestations de services fait 	<p>25 points</p>
<p>3. Approche Technique. Qualité de la stratégie, de l'approche méthodologique et des services du FF pour aider à étendre le financement au secteur agricole ou à la chaîne de valeur et aux régions Sahel F4R. Nombre de clients (micro, petites, moyennes et grandes entreprises) dans les chaînes de valeur cibles de Sahel F4R que le FF s'engage à appuyer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Annexe H : Proposition technique et approche méthodologique 	<p>30 points</p>
<p>4. Inclusion des jeunes et des femmes. Approche et proportion des investissements qui seront dirigés vers des entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Annexe H : Proposition technique et approche méthodologique 	<p>20 points</p>
<p>Total des points possibles</p>		<p>100 points</p>

Intégrité et éthique des marchés publics

La politique de Palladium est qu'aucun cadeau, de quelque nature et de quelque valeur que ce soit, ne doit être échangé entre les vendeurs/contractants et le personnel de Palladium. La découverte d'un tel cadeau constituera un motif de disqualification du fournisseur ou du contractant pour toute participation à des marchés publics de Palladium et pourra entraîner des mesures disciplinaires à l'encontre du personnel de Palladium impliqué dans ces transactions.

Soumission

Veillez prendre connaissance de la documentation supplémentaire et des termes et conditions des contrats proposés dont vous devez tenir compte lors de la préparation de votre proposition. En soumettant votre offre, vous certifiez que vous êtes en accord avec les termes et conditions du contrat tels qu'ils sont inclus dans cette sollicitation et que tous les prix incluent tous les aspects de la conformité requise avec les termes et conditions du contrat proposé.

Si vous soumettez votre proposition par voie électronique, envoyez deux courriels distincts avec pour objet : " **RFP-CATALYZE-Sahel-2021-0194** proposition technique" et " **RFP-CATALYZE-Sahel-2021-0194** Proposition de coûts". Assurez-vous que tous les documents requis sont joints. Le numéro de la DP se trouve sur la page de couverture.

Les offres reçues après la date limite indiquée sur la page de couverture seront considérées comme non conformes et ne seront pas prises en compte pour l'attribution du marché.

Attribution du marché

La présente DP n'oblige en aucun cas Palladium à attribuer un contrat. Palladium peut choisir de sélectionner plusieurs offres en réponse à cette DP.

Tout contrat ou bon de commande résultant de la présente demande de propositions doit être signé par les deux parties pour être considéré comme valide et en vigueur. Tous les coûts associés, sans s'y limiter, à la production, à la préparation et/ou à la livraison de biens ou de services, y compris les livraisons, acceptés par le personnel de Palladium, sans un contrat/bordereau d'achat pleinement exécuté (signé par les deux parties), sont aux seuls risques du vendeur. Palladium ne paiera aucun coût, sans limitation, associé à la production, à la préparation ou à la livraison de biens et/ou de services dans le cadre de ce contrat/bon de commande ou de tout autre contrat/bon de commande, qui n'a pas été signé par les deux parties.

Si votre proposition est retenue, vous serez tenu de conclure le contrat standard de la Compagnie pour les types de biens ou de services fournis. Dans le cadre de la fourniture des biens et services, vous serez tenu de respecter les politiques de la société, y compris (sans s'y limiter) son code de conduite des partenaires commerciaux et toutes les conditions générales pertinentes des clients. Les fournisseurs potentiels doivent également se conformer au Code de conduite des partenaires commerciaux de la Société lors de la soumission de toute proposition en vertu de la présente DP.

Si vous faites une offre dans le cadre d'une coentreprise, d'un partenariat ou d'une entité similaire, veuillez l'indiquer clairement dans votre soumission. De même, si vous proposez de sous-traiter une partie de la fourniture de biens ou de services, indiquez-le dans votre soumission. La Société peut exiger des informations supplémentaires de votre part et l'approbation de la sous-traitance ne sera pas automatique car les sous-traitants seront soumis au processus de diligence raisonnable de Palladium.

Annexe A : Termes de références

I. Description Générale du programme

USAID CATALYZE ("le projet") est un projet mondial conçu pour faciliter les partenariats et élaborer des solutions afin de mobiliser 2 milliards de dollars de financement mixte du secteur privé et d'autres financements pour les pays partenaires de l'USAID. Le programme peut fonctionner dans n'importe quel secteur de développement ou région, permettant aux Bureaux et Missions de l'USAID à travers le monde de faciliter efficacement les solutions d'investissement qui répondent aux besoins de secteurs, de questions et de géographies spécifiques et de tirer parti du financement du secteur privé pour atteindre les objectifs de développement.

L'activité CATALYZE Sahel Finance for Resilience (Sahel F4R) déploiera 10,7 millions de dollars sur quatre ans pour connecter tous les types d'activités économiques dans le secteur agricole et celles menées par de jeunes entrepreneurs au Burkina Faso et au Niger aux financements et aux investissements. Le Projet Sahel F4R déploiera des "financements mixtes" en utilisant des fonds publics pour catalyser les financements privés pour les entreprises dirigées par des jeunes et les activités du secteur agricole dans les régions ciblées. L'objectif ultime de l'activité est d'améliorer les moyens de subsistance et d'accroître l'utilisation des financements pour les chaînes de valeur agricole et les jeunes entrepreneurs dans les zones d'intervention (Tillabéry, Maradi, Zinder au Niger). Sahel F4R est conçu pour fournir un soutien à la mobilisation de capitaux pour compléter et faire progresser le travail d'autres projets dans le portefeuille de l'USAID dans la région, y compris (mais non limité à) aux projets Yelwa, Yidgiri, West Africa Trade & Investment Hub, et Bridge Youth Connect.

Cette demande de propositions (DP) spécifique ne concerne que le Niger. Elle s'adresse principalement aux facilitateurs financiers qualifiés émergents (consultants individuels et toutes entreprises n'ayant pas une expérience avérée de facilitation d'au moins trois accords de financement d'au moins 50 000 USD au cours des 3 dernières années) qui ont la capacité et le potentiel d'aider les entreprises à mobiliser des financements auprès des banques et des IMF. Cette demande de propositions est un appel aux intermédiaires financiers engagés dans l'expansion des prêts ou des investissements aux entreprises dans les secteurs de l'agriculture pour participer au programme de subvention P4R de CATALYZE Sahel F4R, afin de recevoir des paiements à chaque étape pour la mobilisation de nouveaux financements qui répondent aux qualifications énumérées dans cette demande de propositions. Les paiements à chaque étape du processus de mobilisation du capital pour les entreprises clientes qualifiées seront effectués par Sahel F4R sur la base des spécifications indiquées dans le Tableau 1 : Principaux livrables et calendrier d'exécution.

Les activités se concentreront principalement, mais pas exclusivement, sur les zones géographiques prioritaires, notamment Tillabéry, Maradi et Zinder du Niger. Les FFs peuvent également travailler avec des entreprises clientes dans des régions autres que ces régions, à condition que le financement ait un impact sur les populations de ces trois régions de concentration.

A. Objectifs

L'activité CATALYZE Sahel Finance for Resilience (Sahel F4R) sera axée sur trois objectifs :

1. Elargir l'accès au financement pour les entreprises et les producteurs dans les secteurs et groupes ciblés;
2. Développer un réseau et renforcer les capacités des Facilitateurs Financiers (FFs) locaux ;
3. Fournir aux institutions financières (IFs) des incitations et des liens avec le marché pour augmenter l'accès au financement.

L'objectif de l'accès au financement (objectif 1) est primordial. Les activités de Sahel F4R seront conçues pour atteindre les objectifs 2 et 3 afin de réaliser l'objectif principal. L'approche de Sahel F4R consiste à fournir des paiements à chaque étape aux FFs et aux IFs lorsqu'ils obtiennent un financement pour les entreprises éligibles. L'activité ne prévoit pas que l'assistance technique soit une part importante de notre travail.

B. Portée sectorielle et géographique de la mission

Les FFs seront éligibles pour recevoir des paiements à chaque étape pour des investissements ou la mobilisation de crédits à des entreprises opérant dans les hautes priorités de Sahel F4R et les régions listées dans le **Tableau 2** ci-dessous.

Sahel F4R va octroyer des allocations d'incitations aux Facilitateurs Financiers (FFs) qui facilitent le lien entre les demandeurs de crédit (Producteurs, Coopératives de producteurs, Micro, Petites et Moyennes Entreprises) et les IFs dans les zones d'intervention et les chaînes de valeur ciblées

Sahel F4R s'attend à ce que plus de 70 % des prêts décaissés soient destinés à des entreprises travaillant dans ces priorités élevées et dans les trois régions ciblées. Les exemples d'entreprises pouvant bénéficier d'un soutien comprennent les négociants/vendeurs d'intrants, les producteurs (c'est-à-dire les agriculteurs et les coopératives d'agriculteurs), les transformateurs et entreprises de transformation, les agrégateurs, les fournisseurs de services de stockage, les commerçants, les détaillants, les exportateurs, les entreprises de logistique agricole et les fournisseurs de technologie etc. Tout maillon acteurs économiques des chaînes de valeur peut être un candidat au financement par Sahel F4R, par exemple, un financement qui soutient les producteurs ou les transformateurs agricoles (s'il est utilisé pour l'alimentation du bétail pour la volaille et/ou les petits ruminants) serait admissible.

Le financement d'entreprises ou de demandeurs de financement qui soutiennent des solutions transformatrices au niveau communautaire dans les régions ciblées par Sahel F4R (par exemple, l'énergie propre hors réseau, le développement d'outils de plantation mécanisés, etc.) peut également être admissible aux paiements à chaque étape.

L'incitation financière s'adresse principalement aux entreprises travaillant dans les chaînes de valeur et les régions ciblées. Cependant, les transactions pour toute entreprise cliente qui présente un lien commercial (achat, vente) ou d'affaire avec des producteurs dans les régions ciblées peuvent également être considérées comme un "financement qualifié" éligible aux paiements à chaque étape.

Tableau 2. Régions ciblées et chaînes de valeur de Sahel F4R - Critères de financement qualifié pour les entreprises clientes/emprunteurs

Régions ciblées	<ul style="list-style-type: none">• Tillabéry-Maradi et Zinder
Chaines de valeur agricoles prioritaires	<ul style="list-style-type: none">• Niébé, Volailles et Petits ruminants
Autres grandes priorités	<ul style="list-style-type: none">• Les investissements qui favorisent l'emploi et l'esprit d'entreprise des jeunes.• Les investissements qui soutiennent les entreprises dirigées par des femmes.
Autres chaines de valeur agricoles	<ul style="list-style-type: none">• Mais• Mil• Sorgho• Manioc• Haricot• Sésame• Arachide• Pêche• Bétail• Transformation laitière• Oignons• Apiculture• Pisciculture• Riz• Souchet

C. Entreprises ciblées

Sahel F4R encourage et accueille favorablement la facilitation du financement des entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes, ou des entreprises qui peuvent créer de nouvelles opportunités d'emploi pour un plus grand nombre de femmes ou de jeunes dans les 12 mois suivant l'obtention du financement. Par jeunes, on entend ici les personnes âgées de 18 à 29 ans.

Sahel F4R s'attend à ce que plus de 40% des prêts décaissés aillent à des femmes ou à des entreprises dirigées par des femmes et 50% à des entreprises dirigées par des jeunes.

Tout Facilitateur Financier qui développe des initiatives nouvelles, des approches ou des produits innovants visant à accroître l'accès au financement des groupes et chaînes de valeur cibles de Sahel F4R et qui répondent à nos exigences peuvent également être éligibles pour le paiement d'incitatifs. Pour autant que le résultat final de cet appui ou service est la mobilisation de financement privé au profit de ses clients ou bénéficiaires de ses services.

D. Définitions des domaines d'intervention de Sahel F4R

Bien que des entreprises de toutes tailles puissent bénéficier d'un accompagnement pour leur financement dans le cadre de cette activité, les FFs seront chargés de déclarer les montants des financements accordés par les Ifs pour chacune des catégories ci-dessous :

- Les micro entreprises, c'est-à-dire les entreprises qui ont 1 à 3 employés ;
- Les petites entreprises, c'est-à-dire les entreprises qui ont de 4 à 10 employés ;
- Les moyennes entreprises, c'est-à-dire les entreprises qui ont 11 à 50 employés ;
- Les grandes entreprises, c'est-à-dire les entreprises qui ont plus de 50 employés ;

E. Termes de références

Les FFs sélectionnés feront partie du réseau de FFs de Sahel F4R et devront participer aux activités de mise en réseau et aux leçons apprises. Ils devront fournir des rapports d'avancement réguliers et fournir des documents pour vérifier les détails liés à chaque transaction de prêt réussie au profit des entreprises cibles, à l'équipe de Sahel F4R et respecter les termes de l'accord de subvention standard.

Sahel F4R accordera des subventions de type " pay-for-results " (P4R) à des facilitateurs financiers locaux (FFs) pour fournir des services de facilitation financière aux entreprises des chaînes de valeurs ciblées par Sahel F4R afin de préparer les demandes de financement et les dossiers pour les prêts et les investissements auprès des IFs.

Les FFs devront accompagner Sahel F4R dans la mobilisation des financements et des investissements pour les entreprises opérant dans les chaînes de valeur cibles de Sahel F4R, comme décrit en détail dans la section B. "Secteur et portée géographique de la mission". Le financement peut inclure le fonds de roulement, l'investissement en capital, la dette, et/ou les investissements en capital dans les régions prioritaires et focalisées.

Le programme F4R Sahel encourage et accueille favorablement la facilitation du financement des entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes, ou des entreprises qui seront en mesure d'employer plus de femmes ou de jeunes une fois qu'elles auront reçu un financement.

Les FFs sont censés identifier de manière indépendante les opportunités d'investissement qui peuvent bénéficier d'un soutien, comme indiqué ci-dessus dans la section B. En outre, Sahel F4R partagera avec les FFs sélectionnés les opportunités de financement que Sahel F4R a identifiées par le biais de ses réseaux et contacts.

Indépendamment de cette passation de marché, il est important de le noter, Sahel F4R accordera également des subventions de type " pay-for-results " (P4R) à des institutions financières (IFs) et fournira une liste des IFs afin que les FFs puissent les cibler et travailler avec elles comme partenaires potentiels dans le développement de leur pipeline d'affaires.

Les FFs devront travailler avec ces IFs pour faciliter des opportunités d'investissement pour les entreprises clientes.

II. Informations sur les allocations de fonds

A. Forme de la subvention

Sahel F4R a l'intention d'émettre des conventions de subvention à montant fixe, dans lesquelles le bénéficiaire est payé sur la base de l'atteinte de jalons, par opposition aux coûts réels encourus par le bénéficiaire.

B. Durée et échelonnement

Les contrats seront proposés aux soumissionnaires retenus pour une période initiale de 12 mois maximum à compter de la date de signature du contrat.

C. Évaluation des performances et prolongation

Palladium examinera la performance des FFs tous les six mois pour évaluer si la convention de subvention doit être poursuivie et/ou modifiée.

Les conventions de subvention pour les FFs partenaires du P4R peu performants ou non performants pourront être modifiées et/ou résiliées.

Les partenaires FFs du P4R à haut rendement pourront être admissibles à une augmentation du plafond et à une prolongation de la date de fin de la subvention. Les prolongations ou modifications peuvent aller jusqu'à 12 mois supplémentaires, mais pas au-delà du 30 mars 2024. Les prolongations, les augmentations de plafond et toute autre modification sont soumises à la disponibilité des fonds et à l'approbation de l'USAID.

III. Informations sur le système d'allocations des fonds

1. Avis d'attribution

Après approbation de l'USAID, les soumissionnaires sélectionnés recevront un avis d'attribution signé par le Chef de Projet de Palladium ou le partenaire commercial régional (selon les seuils autorisés) en tant que document d'autorisation.

2. Rapports

Les FFs doivent se conformer aux exigences de rapports mensuels basés sur le modèle Excel de rapport de FF qui sera fourni par Sahel F4R. Les rapports mensuels fourniront des mises à jour sur l'état d'avancement des FFs qui prévoient atteindre les jalons de leur accord de subvention et de facturer les frais de succès. Les rapports seront soumis par voie électronique au responsable des subventions et des achats de Sahel F4R et à l'analyste chargé de la collecte des données et des rapports.

3. Plan de travail

Les soumissionnaires sélectionnés devront remplir un plan de travail sous forme de diagramme de Gantt. Le plan de travail doit inclure les activités, le calendrier et les jalons de la mise en œuvre de l'approche proposée pour étendre le financement et/ou développer et mettre en œuvre l'innovation proposée.

4. Normes d'utilisation et d'affichage du logo de l'USAID

Le soumissionnaire retenu doit suivre la disposition standard obligatoire intitulée AFFICHAGE ET COMMUNICATIONS PUBLIQUES DANS LE CADRE DE L'ASSISTANCE FINANCIÉE PAR L'USAID (juillet 2015) pour préparer le plan d'affichage et d'identification. Ceci est une disposition obligatoire dans toutes les subventions, sauf en cas d'exclusion.

5. Conformité environnementale

Le projet réalisera un examen environnemental initial ou une évaluation environnementale lorsque l'activité proposée ou l'activité d'investissement peut avoir un impact direct sur l'environnement, afin de garantir la conformité avec le 22 CFR 216 et les directives environnementales de l'USAID.

6. Contact

Les candidats peuvent utiliser l'adresse électronique suivante pour contacter Palladium concernant cette opportunité de financement : Sahel.CATALYZE.Procurements@thepalladiumgroup.com

A. PIÈCES JOINTES REQUISES POUR LA SOUMISSION

Les soumissionnaires doivent fournir les pièces jointes suivantes :

- **ANNEXE B : Classification des projets**
- **ANNEXE C : Formulaire de l'audit préalable**
- **ANNEXE D : Certifications, assurances, déclarations et autres déclarations du bénéficiaire**

(Uniquement applicable aux entreprises)

- **ANNEXE E : Modèle de tableau récapitulatif des financements obtenus des 3 dernières années**
- **ANNEXE F : Modèle de CV**
- **ANNEXE G : Exemples illustratifs de paiement des livrables**
- **ANNEXE H : Proposition technique et approche méthodologique**

ANNEXE G. Exemples illustratifs de paiement des livrables

Exemple illustratif 1 : Si un FF conclut avec succès un accord avec **une entreprise individuelle dirigée par une femme ou un jeune**, et qu'il réussisse à conclure un investissement de **\$ 2 000**, il sera payé comme suit :

Livable	Calcul	Paie ment
Livable 1 : Rapport de pipeline complété avec la transaction selon les objectifs de Sahel F4R	Montant fixe \$1,000	\$1 000
Pour le premier prêt		
Livable 2 : Preuve du dépôt de la requête de financement au sein de l'IF	Entreprise individuelle dirigée par une femme ou un jeune : Montant forfaitaire unique (1 x \$50)	\$50
Livable 3 : Convention de financement et relevé de compte montrant la mise en place du crédit	Commission de succès sur le montant du crédit décaissé : Le plus élevé de 100 \$ (~54 150 XOF) et 4,50 % de la valeur de la transaction (\$ 2 000 x 4.50% = \$ 90 < \$100) Donc le montant forfaitaire unique pour ce prêt sera \$100	\$100
	Paie ments supplémentaires. Une majoration de 1% pour cette entreprise portée par des femmes ou des jeunes : (\$ 2 000 x 1% = \$20)	\$20
Total à payer		\$1 170
Pour un second du même montant (\$ 2 000) prêt destiné à servir un objectif différent		
Livable 2 : Preuve du dépôt de la requête de financement au sein de l'IF	Entreprise individuelle dirigée par une femme ou un jeune (Aucun paie ment)	\$-

Livrable 3 : Convention de financement et relevé de compte montrant la mise en place du crédit	Commission de succès sur le montant du crédit décaissé : Le plus élevé des deux montants suivants (50 USD ou 3% du montant du prêt) (\$ 2 000 x 3.00% = \$ 60 > \$50) Donc le montant forfaitaire unique pour ce prêt sera \$60	\$60
	Paiements supplémentaires. Une majoration de 0,5% s'il s'agit d'entreprises portées par des femmes ou des jeunes (\$ 2 000 x 0,5% = \$10)	\$10
Total à payer		\$70

Exemple illustratif 2 : Si un FF conclut avec succès un accord avec une entreprise à **faible maturité, dirigée par une femme ou un jeune** et qu'il réussit à conclure un investissement de \$ 10 000, il sera payé comme suit :

Livrable	Calcul	Paiement
Livrable 1 : Rapport de pipeline complété avec la transaction selon les objectifs de Sahel F4R	Montant fixe \$1,000	\$1,000
Livrable 2 : Preuve du dépôt de la requête de financement au sein de l'IF	Entreprise de faible maturité Montant forfaitaire unique (1 x \$500)	\$500
Livrable 3 : Convention de financement et relevé de compte montrant la mise en place du crédit	Commission de succès sur le montant du crédit décaissé : 4,50% de la valeur de la transaction pour un prêt d'au moins \$5 000 (\$ 10 000 x 4,5% = \$450)	\$450
	Paiements supplémentaires. Une majoration de 1% s'il s'agit d'entreprises portées par des femmes ou des jeunes (\$ 10 000 x 1,0 % = \$100)	\$100
Total à payer		\$2,050

Exemple illustratif 3 : Si un FF conclut avec succès un accord avec une **entreprise à forte maturité**, et qu'il réussisse à conclure un investissement de **\$ 20 000**. **L'entreprise rembourse le prêt dans les délais et en totalité**, il sera payé comme suit :

Livvable	Calcul	Paiement
Livvable 1 : Rapport de pipeline complété avec la transaction selon les objectifs de Sahel F4R	Montant fixe \$1,000	\$1,000
Livvable 2 : Preuve du dépôt de la requête de financement au sein de l'IF	Entreprise avec une bonne maturité Montant forfaitaire unique (1 x \$250)	\$250
Livvable 3 : Convention de financement et relevé de compte montrant la mise en place du crédit	Commission de succès sur le montant du crédit décaissé : 4,50% de la valeur de la transaction pour un prêt d'au moins \$5 000 (\$20 000 x 4,50% =\$900)	\$900
	Paiements supplémentaires. Une majoration de 1% s'il s'agit d'entreprises portées par des femmes ou des jeunes (Non applicable - \$0)	\$0
Livvable 4 : (Applicable aux prêts de plus de 12 mois et de plus de 10 000 USD ou ~5.4M XOF) certification de l'IF confirmant que le prêt est en règle	PRIME DE PRÊT EN RÈGLE. une rémunération fixe d'un montant de 1 000 USD (536 420 XOF) (\$1 000 x 1 = \$1 000)	\$1,000
Total à payer		\$3 150

ANNEXE H : Proposition technique et approche méthodologique

I. Approche technique

1. Veuillez décrire votre expérience en termes d'accompagnement des entreprises agricoles de façon générale et sur l'appui à l'élaboration de plan d'affaires et à la mobilisation de financement en particulier ; Décrivez vos zones d'intervention (commune, province et région) en prenant le soin de préciser les appuis apportés aux entreprises agricoles dans chacune de ses zones.

Veuillez également compléter le tableau se trouvant dans **l'annexe E**, détaillant l'évolution des crédits mobilisés grâce à votre assistance au profit des MPME/exploitants agricoles/femmes entrepreneurs/jeunes au cours des trois (03) dernières années (2018, 2019, 2020) dans les régions et chaînes de valeur ciblées.

2. Quelle stratégie ou approche vous proposez pour augmenter le volume de crédit fourni dans chacun des domaines énumérés ci-dessous ? Comment trouverez-vous les clients éligibles ? Comment allez-vous valider les besoins financiers des clients ? Comment trouverez-vous une source de fonds spécifique pour chaque client ou type spécifique de projet ?
 - a. Régions cibles : Tillabéry, Maradi, Zinder ?
 - b. Chaînes de valeur agricole hautement prioritaires : niébé, volaille, petits ruminants ?
 - c. Autres chaînes de valeur : Mil, Sorgho, Mais, Manioc, Haricot, Sésame, Arachide, Pêche, Bétail, Transformation laitière, Oignons, Apiculture, Pisciculture, Riz, Souchet
 - d. Autres hautes priorités : Entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes ?
 - e. Entreprises qui génèrent de nouveaux emplois dans les 12 mois suivant l'obtention du prêt ?

3. Combien de nouveaux clients et de prêts, en valeur et en volume, ajouteriez-vous à votre portefeuille au cours des 12 prochains mois dans le cadre d'un programme tel que le Sahel F4R pour chacun des domaines d'intervention suivants :
 - a. Régions cibles : Tillabéry, Maradi, Zinder ?
 - b. Chaînes de valeur agricole hautement prioritaires : niébé, volaille, petits ruminants ?
 - c. Autres chaînes de valeur : Mil, Sorgho, Mais, Manioc, Haricot, Sésame, Arachide, Pêche, Bétail, Transformation laitière, Oignons, Apiculture, Pisciculture, Riz, Souchet
 - d. Autres hautes priorités : Entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes ?
 - e. Entreprises qui génèrent de nouveaux emplois dans les 12 mois suivant l'obtention du prêt ?